



Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte et développe les principes de la charte établie par l'association Alliance Provence qui anime le réseau des AMAP. Les objectifs de notre AMAP sont entre autres de :

- Maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine
- Mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes
- Permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits
- Faire le choix de la qualité nutritionnelle, organoleptique et négliger les conventions, les standards de la société de consommation.
- Rapprocher, par l'entraide, la confiance, la participation, la pédagogie, le consommateur et le producteur.

Le présent contrat règle les modalités de vente entre Clément Lecoq et le mangeur pour quatre distributions.

Les livraisons s'effectueront environs tous les 3 mois : **Calendrier : 19.12.2024– 13.03.2025 – 05.06.2025 – 28.08.2025**

Les engagements du producteur

- Je suis Clément Lecoq, paysan pastier à Nort-sur-Erdre, producteur d'œufs et de produits céréaliers.
- Mes céréales (blés anciens) sont cultivées sur la ferme. Les modes de production sont conformes aux normes de l'agriculture biologique.
- Je propose plusieurs recettes. Nature, sarrasin/blé et petit épeautre.
- Je me suis conformé à la réglementation relative au transport et à la remise de ma marchandise.
- J'adhère aux principes de la charte des AMAP.

Les engagements de l'adhérent

- Je m'engage pour la période du contrat à soutenir le producteur dans sa démarche et manifeste ainsi mon appui à une agriculture paysanne locale et autonome.
- Je m'engage à venir prendre ma commande ou à la faire récupérer par une personne de mon choix.
- En établissant ce contrat, je deviens donc propriétaire des produits proposés.
- J'adhère aux principes de la Charte des AMAP.**
- **J'accepte d'effectuer, durant la période du contrat une permanence sur le lieu de distribution et je participe selon mes disponibilités à la vie l'association et aux tâches proposées par le producteur.**
- En cas de démission, mon remplaçant est prioritairement issu de la liste d'attente de l'AMAP ou, à défaut, est trouvé par moi. Un avenant précisera les conditions de reprise du contrat par le remplaçant. Sinon, le contrat expire en fin de saison
- J'autorise le producteur à produire ses produits avec du blé fourni par des producteurs dignes de confiance travaillant conformément au label AB.
- Je m'engage librement en payant de manière anticipée la production et la distribution.

Produits et fonctionnement

- **Environs tous les 3 mois, une livraison sera effectuée pour une commande minimale de 1kg.** Sept formes de pâtes seront proposées sur la saison (Coquillettes, Rigatoni, Conchiglie, macaroni, Torsade, Nouille plate, Tagliatelle) sur trois recettes ainsi que de la farine de Froment T80.

- Prix :

LES PATES :

Courtes Nature : 2,80€/500g
Tagliatelles : 3,30€/500g
Fusillis sarrasin : 4,00€/500g
Tagliatelles Petit Epeautre : 4,50€/500g

LES FARINES :

Farine de Froment T80 : 2,20 euros/kg

- **Lors de la pré-inscription j'estime mes commandes sur une période couvrant quatre distributions, le paiement par chèque(s) et la remise du contrat permettent de valider mon inscription.**

- Avant chaque distribution, **je passe commande via le lien transmis par mail une semaine avant la distribution (choix de commander des pâtes ET / OU de la farine)**

- A chaque distribution, je viens retirer ma commande (et je pense bien sûr à apporter un ou plusieurs sachets). Ma commande sera déduite de mon solde.

- Je m'engage à ce que mon solde, s'il est négatif après la dernière commande du contrat, soit régularisé par un paiement par chèque que je remets lors la dernière distribution.

- En fin de contrat, le reste, au-delà de l'engagement minimum, pourra être reporté sur le contrat suivant. En revanche, il ne pourra pas être remboursé mais une dernière commande soldant l'excédent pourra être effectuée.

Je remets mon paiement, en un chèque de€. ou deux chèques de€X2 =€, à l'ordre de « Clément Lecoq », avec le contrat en deux exemplaires.

Je m'assure par ailleurs d'être à jour de ma participation financière (5 €) à la vie de l'association.

Le producteur

Clément Lecoq
La Tindière - 44390 Nort-sur-Erdre

Le mangeur (nom, prénom et adresse e-mail)

NOM : Prénom :
Adresse Mail :